

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL de DREUIL LES AMIENS

L'an deux mille dix, le vingt deux novembre, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de DREUIL Les AMIENS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance plénière publique, sous la présidence de Monsieur Michel THIEFAINE, Maire.

Etaient présents les Conseillers formant la majorité des Membres en exercice.

Absent excusé : M. Joël HERMEL qui donne pouvoir à M. CAGNARD.

Date de la convocation : 15.11.2010

Date d'affichage : 24.11.2010

Nombre de Conseillers en exercice : 12 - **Présents** : 11 - **Votants** : 12 (dont 1 pouvoir).

Madame Annick HENACHE a été nommée Secrétaire de séance.

OBJET : Vente d'une parcelle de terrain issue du domaine communal.

Monsieur le Maire expose aux Elus que des administrés du Pré St Servais, M. Jonathan CARION et Mlle Vanessa ANDRIEU, domiciliés le Mouron d'Alouette N° 11, sollicite de la Municipalité l'acquisition d'une parcelle de terrain issue du domaine communal et contigüe à leur propriété d'une superficie de 73 ca, cadastrée section AC n° 349, afin de faciliter l'accès et le stationnement dans l'impasse.

L'estimation de la parcelle effectuée par Me Mathieu GOUJON, Notaire à Ailly Sur Somme, s'élève à 6 000 €. Les frais de géomètre sont de 693,68 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- émet un avis favorable pour vendre la parcelle de terrain pour la somme de 6 000 € à M. CARION et Mlle ANDRIEU,
- confirme que les frais de géomètre et de Notaire seront à la charge des acquéreurs,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Michel THIEFAINE